



CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les Chœurs de Saint-Mo
620, rue du Notaire
33650 Saint-Morillon

Saint-Morillon, le 12 juin 2025

Cher(e) adhérent(e),

Je vous invite à l'assemblée générale ordinaire de l'association des Chœurs de Saint-Mo, qui se tiendra le 26 juin 2025 à **21H30, après la répétition**, à la salle des fêtes.

Ordre du jour prévu :

- ***Émargement de la liste des présents et vérification des mandats.***
- ***Rapport moral et financier du Président ;***
- ***Bilan de l'année***
- ***Renouvellement de mandats des membres du Conseil d'Administration***
- ***Concerts à venir***
- ***Questions diverses***

Tous documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social. Conformément à nos statuts, un quorum de 1/3 des adhérents à jour de leur cotisation doit être atteint pour que l'assemblée délibère valablement.

Nous sollicitons donc vivement votre participation. Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier ci-joint dûment rempli et signé, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus d'un mandat.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, je vous adresse mes cordiales salutations.

La présidente,
Nicole FERNANDEZ

POUVOIR

Je soussigné(e).....demeurant.....

Donne pouvoir à

M.....demeurant.....,

Pour me représenter à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra le 26 juin 2025, à 21H30, après la répétition à la salle des fêtes de St Morillon en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.